

LE SPASER

SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES



CONTEXTE

Face à la crise écologique et sociale actuelle, le défi est immense. Le dépassement de 6 des 9 limites planétaires et l'accroissement des inégalités sociales en sont des symptômes. Pour les entreprises, l'élaboration d'une politique RSE n'est pas suffisante. Le régime d'instabilité dans lequel nous sommes entrés n'est pas soutenable et demande aux organisations qui souhaitent perdurer une très forte adaptation, une grande agilité et un questionnement en profondeur de leur modèle économique.

Créé en 1929, sous l'impulsion du Conseil Départemental, l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) à but non lucratif. Partenaire des collectivités locales et territoriales depuis plus de 90 ans, Haute-Savoie HABITAT construit, entretient et gère des logements aidés à destination de ménages à revenus modestes. Avec plus de 21 000 logements locatifs répartis sur plus de 160 communes, Haute-Savoie HABITAT est le premier bailleur social du département.

Au cours des trois dernières années, **Haute-Savoie HABITAT a en moyenne notifié chaque année 300 marchés et dépensé en moyenne près de 100 millions d'euros**, dont la grande majorité de ces dépenses bénéficie au secteur du bâtiment, par les marchés de construction, de réhabilitation et d'ingénierie (77%).

Depuis 2022, Haute-Savoie HABITAT a fait le choix d'une stratégie à visée régénérative. Nous avons mené un diagnostic écologique et social de nos activités au regard de la « théorie du donut » qui envisage d'inscrire les écosystèmes et les communautés humaines dans un espace juste et sûr qui se situe entre les planchers sociaux et les limites planétaires.

Les préconisations qui en ont découlé ont permis de constituer un projet d'entreprise nommé « VERT Demain » qui articule un plan d'actions en 17 axes de travail. Ces axes concernent notamment nos modes de développement, la gestion de notre patrimoine, les impacts négatifs de nos salariés et habitants, la régénération des espaces verts et le mieux vivre ensemble.



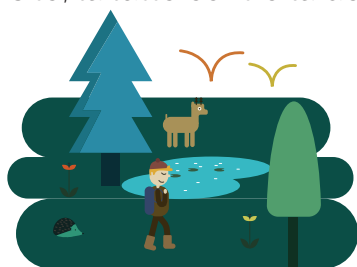
Ce projet d'entreprise a des ambitions fortes. Il intègre la stratégie bas carbone, le reporting extra-financier et s'appuie particulièrement sur la politique d'achats responsables pour le rendre opérationnel.

L'ensemble de ces sujets suivent le même cap : aller au-delà de la réduction des impacts négatifs sur la société et l'environnement, et contribuer à générer des impacts positifs sur les écosystèmes naturels et sur les communautés humaines. Le « verdissement » de la commande publique ne suffit pas. **Il est indispensable de modifier nos pratiques, élargir notre vision de l'achat, définir des objectifs engageants, les partager avec nos parties prenantes pour qu'ils les relayent afin qu'ils se traduisent par des effets réels.**

Pour accélérer et consolider la transition vers des modes de production et de consommation plus vertueux et ainsi répondre aux grands enjeux liés à la préservation de la biodiversité, au changement climatique et à la protection des plus vulnérables, l'acte d'achat doit nécessairement prendre en compte (comme le rappelle le Plan National des Achats Durables 2022-2025) :



« **La dimension environnementale** qui est entendue au sens large, comme par exemple, la réduction des prélèvements des ressources, la composition des produits et notamment leur caractère écologique / polluant / toxique, le caractère réutilisable / recyclé / reconditionné / recyclable des produits, les économies d'énergie, la prévention de la production des déchets et la valorisation des déchets, les pratiques environnementales appliquées aux modalités d'exécution des prestations et notamment les politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les performances en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité, la lutte contre la déforestation, les pollu-

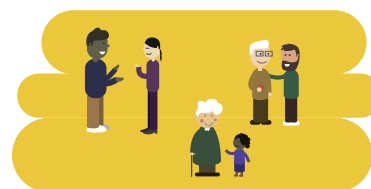


tions, le gaspillage alimentaire et énergétique, le développement des énergies renouvelables, etc., en lien avec la prestation commandée. »



« **La dimension sociale** qui est entendue au sens large, comme par exemple, l'insertion des publics éloignés de l'emploi et de personnes en situation de handicap, la lutte contre les discriminations, notamment la promotion de l'égalité femme / homme, le respect des exigences éthiques (respect des droits de l'homme...) ou équitables, la performance dans la protection ou la formation des salariés, en lien avec la prestation commandée, etc. »

Les textes européens (directive 2014/24/EU du 26 février 2014 sur la passation des marchés publics de 2014) comme nationaux (code de la commande publique) considèrent que la commande publique doit désormais poursuivre,



au-delà de ses finalités initiales, des objectifs de développement durable.

OBJECTIFS

Les objectifs d'achats de notre organisme sont déterminés principalement dans l'axe de travail de notre projet d'entreprise « Intégrer le vivant et la nature dans les achats », dont **la première action est de définir et de publier une politique d'achats responsables.**

C'est dans cette logique que le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER), rendu obligatoire par le code de la commande publique (article L2111-3), est construit.



NOTRE SPASER RÉPOND À DE MULTIPLES ENJEUX, NOTAMMENT :

- Faire preuve d'exemplarité à l'égard de nos fournisseurs et de l'ensemble des parties prenantes
- Réaliser un état des lieux de nos achats
- Travailler en transversalité au sein de notre organisme
- Disposer d'un outil structurant pour mettre en place un processus d'achat responsable
- Favoriser l'évolution de nos pratiques d'achat
- Favoriser l'accès de l'économie sociale et solidaire à la commande publique
- Renforcer la montée en compétence des différents acteurs économiques du territoire
- Faciliter la visibilité de notre stratégie d'achat auprès des entreprises et acteurs du territoire.

L'axe de travail de notre projet d'entreprise « Intégrer le vivant et la nature dans les achats » est articulé en 2 leviers qui sont repris pour formaliser notre SPASER sur la période 2025-2027 :

LEVIER 1 : Limiter l'impact global de nos achats tout au long du cycle de vie

Par nos actes d'achats de services, de travaux et de fournitures, notre responsabilité est grande sur les impacts générés par l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, l'usage et la fin de vie. Ainsi, nous visons à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) mais aussi à préserver la biodiversité et les ressources liées à nos achats (acquisition, fonctionnement), tout en assurant santé et bien-être.

Pour y parvenir, plusieurs ressorts sont à activer. Tout d'abord, la définition des justes besoins et une attention particulière aux matières premières, pollutions (eau, air, sol) et consommations énergétiques à l'usage. Par ailleurs, la circularité des produits est à considérer dans sa globalité (seconde vie, longévité, réparabilité, réduction des déchets et amélioration de leur gestion), sans oublier de prendre soin des parties prenantes (fournisseurs, prestataires, usagers et vivant non humain).

LEVIER 2 : Augmenter notre niveau d'exigence envers les entreprises

La commande publique a un impact majeur sur le tissu économique. Par nos marchés publics, nous pouvons participer activement à rendre notre territoire plus équilibré, juste et apaisé.

Au-delà de l'intégration de clauses sociales et environnementales dans nos marchés, d'autres outils sont mis à disposition par le code de la commande publique pour augmenter notre niveau d'exigence envers nos fournisseurs.

Les entreprises et partenaires potentiels disposent en effet de nombreuses ressources. Il nous faut leur laisser l'opportunité de proposer des solutions vertueuses en matière environnementale et sociale, par exemple par l'ouverture aux variantes et le renforcement de la valorisation des critères associés au niveau socio-environnemental dans la sélection des offres.

Au-delà des phases de préparation et de passation des marchés, notre relation avec ces différents partenaires doit prendre la forme de partenariats durables pour favoriser confiance et solidarité.



GOVERNANCE

Notre politique d'achats responsables est une composante importante de notre engagement responsable et nous portons une attention particulière à sa gouvernance. A l'instar de la culture interne de Haute-Savoie HABITAT, le SPASER reposera sur un système de gouvernance transverse, élément clé pour garantir son suivi dans le temps et une amélioration continue de la démarche.

Le SPASER est suivi par un comité transverse appelé « comité de suivi » avec les missions suivantes :



Collecte et analyse des données



Evaluation de la pertinence des indicateurs et ajustements si nécessaire

Les missions du comité sont amenées à évoluer en fonction des avancées du SPASER.

Tel que détaillé ci-dessous, notre SPASER retranscrit notre projet d'entreprise à visée régénérative et valorise l'engagement socio-écologique de notre organisme et de nos partenaires.



LEVIER 1 - LIMITER L'IMPACT GLOBAL DE NOS ACHATS TOUT AU LONG DU CYCLE DE VIE

Ce levier se décline en 4 actions qui visent à **limiter les impacts négatifs de nos activités dans nos actes d'achat**.

Les 3 premières actions à entreprendre, à savoir « Questionner le besoin de manière régénérative », « Renforcer la sobriété et la durabilité dans les cahiers des charges » et « Veiller aux matières et composants de produits, équipements et matériaux achetés » sont très étroitement liées. Des engagements et indicateurs communs à ces trois actions interdépendantes ont ainsi pu être identifiés.

Limitier l'impact global de nos achats tout au long du cycle de vie implique aussi nécessairement des engagements liés à la réduction des déchets liés aux travaux et plus globalement à l'amélioration de leur gestion, objet de l'action 4.



ACTION 1 : Questionner le besoin de manière régénérative

ACTION 2 : Renforcer la sobriété et la durabilité dans les cahiers des charges

ACTION 3 : Veiller aux matières et composants des produits, équipements et matériaux achetés (flux entrants)

ENGAGEMENTS



Mettre en place une méthodologie pour systématiser le questionnement régénératif tant sur le volet environnemental que le volet social en amont de tout projet achat (services, fournitures, travaux) au cours de la réflexion sur la formalisation du besoin



Traduire dans les cahiers des clauses techniques particulières (CCTP), par des spécifications techniques, les nouvelles exigences de sobriété et durabilité des produits, équipements et matériaux identifiées dans la phase préparation, relatives notamment à la réparabilité, la longévité, au low tech, etc.



En phase de préparation du marché, pour les projets d'achats (hors prestations intellectuelles), selon les besoins d'achats identifiés, réfléchir systématiquement aux alternatives d'achats en intégrant le sourcing, l'analyse du cycle de vie (conception / extraction, production, utilisation / fonctionnement, fin de vie) ou le coût global



Contribuer au développement de l'économie circulaire à l'échelle locale pour favoriser une gestion économe des ressources :

- Prévenir la production de déchets en privilégiant des matériaux issus des filières de réemploi locales en

lieu et place des matériaux ou produits issus de matières premières

- Privilégier des matériaux et des produits et des techniques alternatives de construction qui offrent un potentiel de réemploi, ou qui offrent une possibilité de valorisation par réutilisation ou recyclage en fin de vie
- Privilégier des matériaux, des produits et équipements comportant une part de matières recyclées



Initier et développer de nouveaux procédés (matériaux/produits/équipements) bas carbone dans nos marchés de travaux :

- Identifier et promouvoir le recours aux matériaux biosourcés ou renouvelables lorsqu'ils existent
- Ouvrir et inciter à la proposition de variantes libres relatives à des procédés bas carbone

INDICATEURS



Livraison d'une méthodologie de questionnaire d'achat régénératif



Identification d'un outil d'analyse en coût global et/ou en cycle de vie



Nombre de marchés notifiés par an avec une action de sourcing



Nombre de marchés notifiés de travaux par an intégrant des clauses en-

vironnementales favorisant la mise en œuvre de matériaux biosourcés ou bas carbone



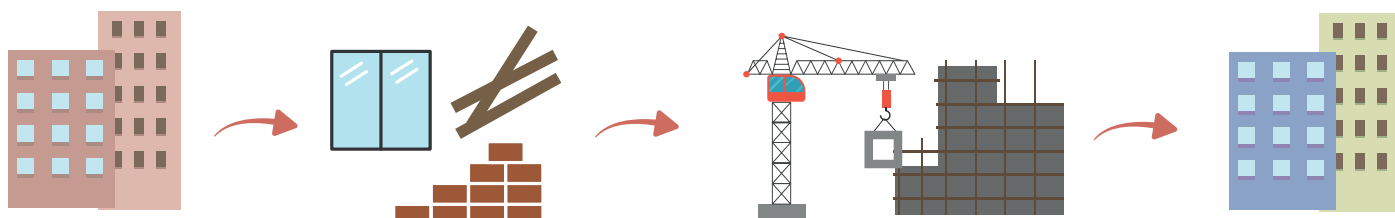
Nombre de marchés notifiés par an intégrant des clauses environnementales favorisant la mise en œuvre de produits, équipements et matériaux réemployés



Nombre de marchés notifiés par an intégrant des clauses environnementales favorisant la mise en œuvre de produits, équipements et matériaux recyclés

ACTION 4 : Réduire les déchets liés aux travaux et améliorer leur gestion

D'après l'ADEME, **sur les 315 millions de tonnes de déchets produites par an en France, 220 millions de tonnes concernent le secteur du bâtiment**, soit près de 69%. En tant qu'acteur de la construction en Haute-Savoie, notre office est sensibilisé au traitement des déchets issus des travaux de construction et de réhabilitation de son patrimoine, à leur valorisation et leur élimination. Par l'acte d'achat, l'Office peut agir sur ces volumes, en amont, au titre de la conception des projets au travers du questionnaire régénératif (voir action 1) mais également en aval, en travaillant avec les opérateurs économiques et la filière de traitement des déchets pour améliorer les taux de valorisation.



ENGAGEMENTS

-  Intégrer la gestion des déchets dans le cahier des charges
-  Uniformiser, clarifier et compléter les pièces marchés pour améliorer la gestion des déchets liés aux travaux
-  Assurer la traçabilité des déchets issus de nos chantiers pour permettre

la quantification par catégorie de déchets et la connaissance des modes de traitement des déchets issus de nos chantiers



-  Inciter au réemploi, à la réutilisation des matériaux et à la valorisation des déchets issus de nos chantiers

INDICATEURS

-  Création d'une charte verte uniformisée intégrant la gestion des déchets
-  Taux de marchés notifiés de travaux réceptionnés par an ayant fait l'objet d'un bilan sur le respect du SOGED



Taux de marchés notifiés de travaux réceptionnés par an ayant fait l'objet d'un contrôle des bordereaux de dépôt ou de suivi des déchets

LEVIER 2 - AUGMENTER NOTRE NIVEAU D'EXIGENCE ENVERS LES ENTREPRISES

L'atteinte des objectifs du développement durable implique d'intégrer des considérations tant sociales qu'environnementales dans les contrats de commande publique. Les exigences de Haute-Savoie HABITAT envers les opérateurs économiques doivent ainsi être à la hauteur des enjeux pour accélérer le changement des pratiques et promouvoir une politique d'achats durables.



Sur la base du questionnaire régénératif du besoin réalisé en phase de préparation du marché, **Haute-Savoie HABITAT s'engage ainsi à renforcer les considérations environnementales et sociales dans les caractéristiques et exigences du contrat sous forme de clauses administratives et techniques** (objet, conditions d'exécution, spécifications techniques). Dans la consultation, la démarche consiste à trouver un meilleur équilibre entre les critères d'appels d'offres permettant

de mieux évaluer une réponse plus chère mais mieux-disante au niveau socio-environnemental, ou encore par l'ouverture aux variantes. Ces actions doivent nécessairement, pour être efficaces, s'accompagner d'un travail sur la relation que Haute-Savoie HABITAT entretient avec les fournisseurs.

ACTION 1 : Renforcer les clauses sociales et environnementales dans nos marchés

Au-delà de l'obligation issue de la loi Climat et Résilience, notre office est convaincu que les clauses environnementales et sociales constituent un puissant levier de performance de l'achat durable et souhaite ainsi développer dans ses marchés des clauses reflétant son haut niveau d'exigence.

ENGAGEMENTS



Insérer des clauses environnementales dans les conditions d'exécution et/ou les spécifications techniques dans nos marchés en lien notamment avec les engagements énoncés dans le levier 1 :

- Intégration d'exigences liées à la sobriété et la durabilité des produits, équipements et matériaux
- Intégration d'exigences favorisant la mise en œuvre de matériaux biosourcés ou bas carbone
- Intégration d'exigences favorisant la mise en œuvre de produits, équipements et matériaux réemployés
- Intégration d'exigences favorisant la mise en œuvre de produits, équipements et matériaux recyclés



Insérer des considérations sociales dans nos marchés

- Recourir aux clauses sociales d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi :
 1. Renforcer les liens avec les facilitateurs locaux
 2. Développer les clauses sociales sur les territoires les mieux outillés (notamment Annemasse Agglo et CCPEVA)
- Évaluer la pertinence des dispositions sociales (hors insertion) pouvant être intégrées dans les marchés
- Développer le partenariat avec les structures de l'ESS
- Expérimenter les marchés réservés avec les structures du handicap/IAE

INDICATEURS



Nombre de marchés notifiés par an comportant au moins une clause sociale d'insertion



Nombre de marchés notifiés réservés par an



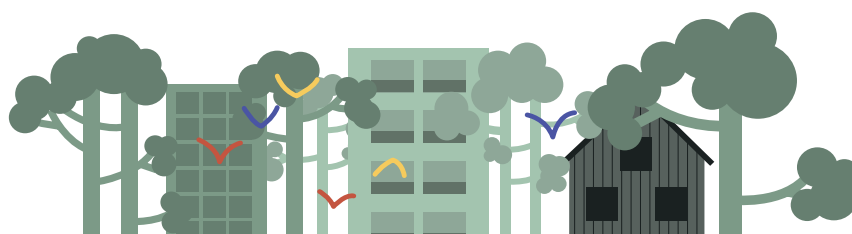
Montant annuel des dépenses effectuées auprès des structures de l'ESS



Nombre d'heures en insertion réalisées par an



Taux de marchés notifiés par an comportant au moins une clause environnementale



ACTION 2 : Renforcer les critères environnementaux et sociaux dans la sélection des offres

Au-delà de l'obligation issue de la loi Climat et Résilience et afin d'inciter les entreprises à être ambitieuses, il est important d'associer aux clauses des critères de sélection environnementaux et sociaux significatifs. Ces derniers doivent être évaluables et suivis pour assurer une montée en puissance dans le temps.

ENGAGEMENTS



Déployer les critères d'attribution à dimension environnementale et sociale sur l'ensemble de nos marchés avec une pondération dédiée ou raisonner en coût global.



Fixer pour ces critères une pondération ambitieuse



Au regard de l'importance du rôle du maître d'œuvre dans la conception des projets de construction, de réhabilitation et de démolition, porter une attention particulière aux marchés de maîtrise d'œuvre (niveau de qualification environnementale, critères de sélection des candidatures et d'attribution des offres à caractère environnemental)

INDICATEURS



Taux de marchés notifiés par an comportant au moins un critère environnemental



Taux de marchés notifiés par an comportant au moins un critère social



Coefficient de pondération moyen par typologie de marchés affecté à des dispositions environnementales



Coefficient de pondération moyen par typologie de marchés affecté à des dispositions sociales

ACTION 3 : Déployer l'ouverture aux variantes environnementales dans les marchés

Conscient des opportunités offertes par les variantes, Haute-Savoie HABITAT souhaite développer le recours à cet outil dans ses marchés afin de bénéficier des meilleures pratiques environnementales. Elles nous permettent notamment d'être à l'écoute des propositions alternatives et innovantes des candidats.

ENGAGEMENTS



Intégrer dans le règlement de consultation des variantes environnementales libres et / ou exigées et adapter les mémoires techniques pour pouvoir les valoriser et permettre à toutes les entreprises de proposer des solutions alternatives environnementales

INDICATEURS



Nombre de variantes environnementales retenues

ACTION 4 : Piloter la performance fournisseur



Une relation fournisseur solide et de confiance avec nos partenaires économiques est essentielle pour mettre en œuvre une politique d'achats responsables efficace car elle conditionne l'efficacité des clauses, critères et variantes à caractère environnemental et social insérés dans nos marchés. La collaboration, la communication et la transparence peuvent en outre favoriser l'innovation, la conformité, la gestion des risques et, finalement, une approche plus durable dans l'ensemble de notre processus d'achat.

ENGAGEMENTS



Communiquer auprès des opérateurs économiques :

- Etablir, mettre à jour et diffuser largement un programme pluriannuel d'achats
- Présenter le mode de fonctionnement de Haute-Savoie HABITAT, les modalités de notre outil « Rendez-vous entreprise » et nos spécificités en matière de passation de commande, de facturation et de dématérialisation
- Développer les échanges avec les opérateurs économiques afin de les sensibiliser à la politique de Haute-Savoie HABITAT en termes d'achats responsables



Suivre les engagements des entreprises sous contrat :

- Définir, appliquer et suivre les engagements responsables des entreprises sous contrats
- Accompagner les fournisseurs dans leur développement et/ou difficultés dans leur engagement responsable

- Capitaliser les actions responsables menées par le fournisseur lors du bilan du contrat



Approfondir l'évaluation fournisseur

- Poursuivre et compléter la démarche d'évaluation fournisseur déjà engagée
- Intégrer un volet satisfaction locataire dans le processus d'évaluation
- Mettre en place une évaluation miroir auprès des fournisseurs



Développer notre prospection fournisseurs :

- Poursuivre et pérenniser la démarche « rendez-vous entreprises » qui facilite la prise de contact des fournisseurs
- Poursuivre et développer la mise en place de l'Annuaire entreprises et le recensement des informations fournisseurs
- Communiquer en interne sur l'Annuaire entreprises pour améliorer son utilisation

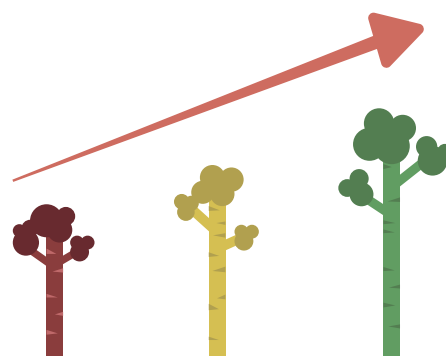
INDICATEURS

 Nombre de marchés notifiés par an ayant fait l'objet d'un suivi du respect des engagements responsables du titulaire

 Nombre d'opérateurs économiques sous contrat évalués par an

 Nombre de rencontres d'entreprises par an via l'outil « Rendez-vous entreprises »

 Diffusion d'un programme pluriannuel d'achats



CONCLUSION

Ce document oriente nos pratiques d'achat vers des choix plus responsables, en intégrant les enjeux environnementaux et sociaux.

Il permet de mieux structurer la politique d'achats durables de Haute-Savoie HABITAT en cohésion avec notre projet d'entreprise « VERT Demain », d'accroître sa visibilité et d'approfondir l'utilisation de l'achat public comme un véritable levier au service de la transition écologique et sociale.

Les premières années de vie de ce schéma permettront de réaliser un état des lieux plus précis afin de valider la pertinence des indicateurs et y associer des objectifs chiffrés à la hauteur de nos ambitions.

Le SPASER est un document vivant. À travers une démarche d'amélioration continue, nous nous engageons ainsi à le faire évoluer au fil du temps pour nous adapter aux défis écologiques et sociaux de demain et ainsi nous inscrire en véritable cohérence avec notre projet d'entreprise VERT Demain, notre stratégie Bas Carbone et la double matérialité CSRD.

